

## Blocage des prix des carburants

**LES ARTICLES DE L'INFO MILITANTE** Publié mercredi 6 mai 2026 par Valérie Forgeront, L'inFO militante



### **Hausse des salaires et meilleure répartition des richesses produites : FO réaffirme ces nécessités impérieuses.**

« *Bénéfices records de TotalEnergies : un blocage des prix des carburants est nécessaire et légitime.* » Tel était le titre, le 29 avril, du communiqué de FO alors que le géant pétrolier venait d'annoncer son bénéfice net du trimestre, soit 5,8 milliards de dollars (4,96 milliards d'euros), en hausse de 51% sur un an. Alors que le Premier ministre priait la multinationale de « *se positionner d'une manière ou d'une autre sur une façon de redistribuer* » ses juteux bénéfices, puis l'invitait à un « *plafonnement généreux* » de ses prix à la pompe, TotalEnergies rétorquait, placide, qu'elle plafonne déjà les prix des carburants.

La géante française daignait annoncer toutefois plus tard une mesure supplémentaire pour les trois ponts de mai : des prix ramenés au plafond qu'elle avait fixé depuis l'envolée du cours des produits pétroliers due à la guerre. Ainsi, le litre d'essence resterait à 1,99 euro et le litre de gasoil coûterait 2,09 euros, contre 2,25 euros depuis le 8 avril. Fermez le ban. Alors que des députés viennent de déposer une proposition de loi visant la taxation des super profits des groupes énergétiques, le gouverneur de la Banque de France a estimé le 4 mai qu'il était « trop tôt » pour une décision de taxation. Et en cas de taxe créée, celle-ci devra être « *ciblée* » et « *temporaire* », estime François Villeroy de Galhau.

**« Il est de la responsabilité des pouvoirs publics d'agir »**

De son côté, alors que le prix du gasoil a pris près de 29% depuis le début de la guerre au Moyen-Orient et celui de l'essence près de 15%, le gouvernement, indiquant que les surplus fiscaux atteignaient 190 millions d'euros sur mars-avril, n'a toujours pas décidé de mesures générales de soutien : blocage des prix, action sur la fiscalité... Il a opté pour l'élargissement de son plan initial ciblé sur quelques secteurs professionnels (désormais pêcheurs, agriculteurs, secteur du transport, bâtiment, taxis/VTC) et relevé de quelques centimes par litre de carburant le soutien à ces professionnels. Il a aussi annoncé fin avril une aide aux « *grands rouleurs* ». Cela consisterait, à partir de juin, en une indemnité de 50 euros, « *équivalente à 20 centimes d'euro par litre pour la consommation moyenne de carburants de trois mois* », ont calculé les techniciens de Bercy. La mesure, qui concernerait potentiellement trois millions de personnes, ne sera accessible que via une plateforme en ligne à partir du 27 mai. Elle est soumise à moutlt conditions, à commencer par celle-ci : elle s'adresse aux personnes faisant un usage professionnel de leur véhicule (pour les trajets domicile-travail). Le candidat à cette aide doit effectuer plus de 15 kilomètres par jour, soit plus de 8 000 kilomètres par an. Des conditions de revenus sont aussi appliquées : il faut appartenir à un foyer dont le revenu fiscal de référence par part, au titre de l'année 2024, est inférieur ou égal à 16 880 euros.

Cela correspond, pour une personne seule par exemple, à un salaire net de 1 508 euros. Pour FO, rappelant que « *les salaires stagnent, voire reculent en termes réels depuis plusieurs années* », « *il est de la responsabilité des pouvoirs publics d'agir* » face à « *l'urgence sociale* ». « *Des outils existent. L'État peut intervenir pour encadrer les prix, comme cela a déjà été fait par le passé* », indique la confédération, qui demande un blocage des prix des carburants à 1,50 euro le litre mais aussi la hausse des salaires. Plus largement, elle souligne la nécessité d'une « *meilleure redistribution des richesses produites* », et met en garde : « *Les travailleurs ne paieront pas une crise de plus.* »

---

## Après l'essence, la flambée du gaz

La Commission de régulation de l'énergie a annoncé une augmentation de 15,4% du prix repère de vente du gaz dès le mois de mai. Il passe de 139,10 euros/MWh à 160,50 euros/MWh. Il s'agit d'une estimation résultant de l'évolution récente des coûts supportés par les différents

fournisseurs de gaz, puisque le prix de cette énergie n'est plus réglementé depuis trois ans. Évolution directement liée au conflit au Moyen-Orient. FO demande que les prix du gaz soient ramenés à un niveau équivalent à celui d'avant le conflit au Moyen-Orient, notamment par la baisse des taxes.

### L'inFO militante

L'article que vous êtes en train de lire est tiré de la revue « L'inFO militante », le bimensuel de la confédération Générale du Travail Force Ouvrière.

[Consulter les articles](#)

### VALÉRIE FORGERONT

Journaliste à L'inFO militante

### L'INFO MILITANTE

Le bimensuel de la Confédération

[#Bâtiment](#) [#Carburant](#) [#Pêcheur](#) [#Salaire](#) [#Taxi](#) [#Transports](#) [#VTC](#)

Partager cet article :      